



Agenda permanent des collectes de déchets agricoles dans la Drôme (filière Adivalor)

Dans la Drôme et l'Ardèche, les dates de collecte d'emballages vides sont chaque année les suivantes :

- 2ème jeudi de JUIN et 3ème jeudi de NOVEMBRE pour les EVPP, bidons de produits lessiviels, sacs de semences
- 2ème jeudi de JUIN seulement pour les sacs et big-bags d'engrais

➔ prochaines collectes d'emballages vides : 12 juin et 20 novembre 2014 (Quelques exceptions sont précisées dans le tableau)

collecte régulière aux dates de la Drôme (sauf mention) dates Vaucluse : 17-19 AVRIL, 17-19 JUILLET et 17-19 OCTOBRE
 collectes ponctuelles organisées en fonction de la demande (sur inscription le plus souvent)
 pas de collecte

Société	Ville	EVPP*	Bidon produits lessiviels	Big-bags et sacs engrais	sacs semences	Films Elevage	Films Maraîchage	Ficelles Filets	PPNU**
AGRIDROME	Chabrillan		/			/	mi janvier	/	
AGRODIA	Chabeuil					/	/	/	
	Pont de l'Isère					/	/	/	
AGROTECH 84	Etoile - Les Pécolets					/	/	/	
	Buis-les-Baronnies	dates Vaucluse	/	dates Vaucluse	/	/	/	/	/
CAPL	Tulette								
	Pierrelatte	1 ^{er} jeudi de chaque mois	/	1 ^{er} jeudi de chaque mois	1 ^{er} jeudi de chaque mois	/	à la demande	/	
	St Paul 3 Chateaux								
COOP TAIN	Tain L'Hermitage		/	/		/	/	/	
	Epinouze (La Gare)								
CTH	Romans	en tournée	en tournée	/	/	/	/	/	/
DUCOIN ET FILS	Anneyron	/	en tournée	/	/	/	/	/	/
LA DAUPHINOISE	Epinouze		/			/	/	/	
GAIC CHOLAT	Besayes								
HUGON	Marsanne		/			/	/	/	/
INOVAPPRO	Chateauneuf s/Isère					/	/	/	
NATURA'PRO	Colonzelle								Collecte annuelle début décembre à Montélimar, Pierrelatte, Davézieux et Tournon
	La Laupie								
	Montélimar - av du port								
	Pierrelatte - ZI (au silo)								
	Puygiron	/				/	films de serre en nov	/	
	Suze-la-Rousse								
	Davézieux (07)								
	Saint Just (07)								
Tournon (07)									
NOYER et Fils	Saint Gervais s/R.		/			/	/	/	
PERRET SA	Pont d'Isère - SMPA		/			/	/	/	en continu
	Tulette	en continu jusqu'à fin nov	/	en continu	en continu jusqu'à fin nov	/	/	/	
POMAREL NEGOCE	Etoile - N 7	en continu	/	en continu	en continu	/	mi janvier	/	2 ^e lundi de novembre
SCAN	Nyons		/			/	/	/	
SDPA	Donzère Q. les Iles		/	/	/	/	/	/	
	Livron								
SOUCHARD	Chantemerle-lès-Grignan		/			/	/	/	
SOUFFLET VIGNE	Rochegude	dates Vaucluse	/	dates Vaucluse	/	/	/	/	
TERRES DIOISES	Die					/	/	/	en continu
VALSOLEIL	Alixan								sur RDV à Romans
	Châteauneuf-de-G.					/	/	/	
	Saint-Vallier								
	Albon								
	Crest								
	Manthes								
	St-Donat-sur-l'H.	/				ensilage mi-janvier	mi janvier	mi janvier	
	St Just de Clair (38)								
Romans Z.I.									
Vercheny									
Communauté de Communes du Vercors	la Chapelle-en-Vercors	/	/	/	/	emballage 2 à 3 par an	/	2 à 3 par an	/
Chambre d'agriculture / AVEC / AVER	Crépol, Chateaudouble, St Laurent -en-R, La Vacherie	/	/	/	/	fin mars	/	fin mars	/

* EVPP : Emballages vides des produits phytopharmaceutiques ** PPNU : Produits phytopharmaceutiques non utilisables

À noter pour ce début d'année 2014

Collecte de films usagés serre et paillage :

- le mercredi 22 janvier chez Agridrôme et Pomarel Négoce

Collectes de films usagés ET ficelles / filets :

- le mercredi 22 janvier chez Valsoleil (voir sites dans le tableau)
- le mardi 25 mars à Chateaudouble
- le mercredi 26 mars dans le Royans (St Laurent et la Vacherie)
- le jeudi 27 mars à Crépol



Pour toute information complémentaire consultez votre distributeur ou :
 Chambre d'agriculture de la Drôme : Olivia Isaac - 04 27 24 01 63 - oisac@drome.chambagri.fr



OBJECTIFS

Ensemble pour améliorer la qualité de notre eau

N°65

La deuxième vie des déchets de l'exploitation

Depuis 2002, la collecte des déchets de l'agrofourniture s'organise dans la Drôme autour des distributeurs engagés dans la filière ADIVALOR et en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Créée en 2001 par l'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes), ADIVALOR a d'abord développé la collecte des emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP) et des produits non utilisables (PPNU). Puis de nombreux types de déchets ont peu à peu intégré la filière : big bags et sacs d'engrais, sacs de semences, films agricoles usagés et, nouveauté 2013, les ficelles et filets balles rondes. Faisons le point sur la gestion des déchets de l'exploitation et leur filière de valorisation.

ADIVALOR, l'éco organisme de la filière agricole

ADIVALOR, société privée sans but lucratif, définit les modalités techniques de gestion des intrants agricoles en fin de vie, de la collecte au traitement. La société conseille en amont les acteurs locaux, lors des phases préparatoires pour l'organisation des collectes. Elle prend en charge, via des entreprises spécialisées, les opérations de transport et de traitement, du point de collecte au site final de valorisation ou d'élimination. Elle est financée par les industriels et les importateurs qui lui versent une éco-contribution à chaque tonne mise en marché. La Chambre d'agriculture assure la coordination et la communication locales avec l'aide financière du Conseil Général de la Drôme et de la Région Rhône-Alpes. Grâce à ces différents financements et à la valorisation du plastique, le dépôt des déchets par les agriculteurs est gratuit (hormis les PPNU).



25 entreprises et 50 points de collecte dans la Drôme

Toutes les coopératives et tous les négoce drômois participent en collectant les déchets dans leurs dépôts de vente ou, dans certains cas, directement chez les agriculteurs. En complément, d'autres organismes réalisent également des collectes : associations de producteurs, communautés de communes, Chambre d'agriculture...

Objectif recyclage : respecter les consignes de tri

Les emballages et plastiques usagés sont valorisés dans des unités spécialisées ; sur près de 64.000 tonnes collectées lors de la dernière campagne nationale, ADIVALOR a recyclé :

- 1 bidon sur 2 (valorisation énergétique pour les autres)
- 99% des films agricoles
- 100% des big bags

5 bidons de 10 litres recyclés ➔ 1 m de tubes pour l'industrie

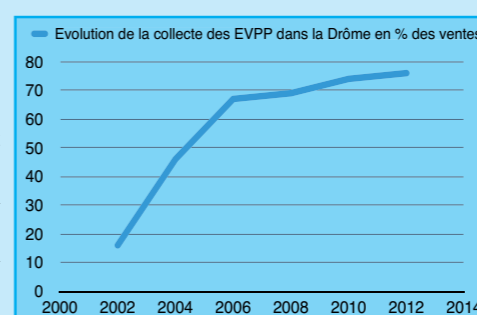
100 kg de bâches plastiques recyclées ➔ 650 sacs poubelles de 100 litres

5 Big bags recyclés ➔ 2 m2 de plaques isolantes pour le bâtiment

Le recyclage n'est possible que si les consignes de tri et de propreté sont respectées (voir pages intérieures)

La Drôme, bon élève de la gestion des déchets agricoles

Après 10 ans de fonctionnement, 75% des emballages vides de produits phytopharmaceutiques sont collectés en moyenne chaque année dans la Drôme. C'est un peu moins que la moyenne nationale (78%) mais c'est mieux que la collecte des emballages vides des particuliers dont le taux de retour est estimé à 67% !



En tonnes	2011-2012	2012-2013
bidons, fûts, boîtes et sacs	56,2	56,9
Bidons de produits d'hygiène de l'élevage laitier	0,9	1,8
Big bags et sacs plastiques	86,2	74,6
Sacs en papier	0,0	0,5
Films agricoles usagés	133,7	241,3

Au bout de quelques années, préparer et rapporter ses emballages vides devient un automatisme.



Ensemble, TRIONS et RECYCLONS !

<h3>Fûts en plastique ou en métal</h3>  <p>Produits phytopharmaceutiques et oligo-éléments</p> <p>vidés, fermés</p>  <p>à l'unité</p>	<h3>Bidons en plastique</h3>  <p>Produits d'hygiène de l'élevage laitier</p>  <p>bouchons en sacs</p> <p>ouverts, rincés et égouttés</p>  <p>en sac* ou à l'unité</p>	<h3>Bidons en plastique</h3>  <p>Produits phytopharmaceutiques et oligo-éléments</p>  <p>bouchons et opercules</p> <p>ouverts, rincés et égouttés</p>  <p>en sac* ou à l'unité</p>	<h3>Sacs, boîtes et bouchons</h3>  <p>Produits phytopharmaceutiques et oligo-éléments</p>  <p>vidés et pliés</p>  <p>en sac*</p>	<h3>Sacs papier</h3>  <p>Semences certifiées</p> <p>vidés</p>  <p>en fagot ou en sac* (demandez à votre distributeur)</p>	<h3>Big bags</h3>  <p>Engrais, amendements, semences et plants</p> <p>vidés et pliés</p>  <p>en fagot</p>	<h3>Sacs</h3>  <p>Engrais et amendements</p> <p>vidés, à plat</p>  <p>en fagot</p>
--	---	--	---	--	--	---

*apporteurs, collecteurs : inscrivez votre nom et votre adresse sur la sac.



<h3>Films plastiques</h3>  <p>Ensilage Enrubannage</p> <p>Couvertures de serres Paillage, hors-sols, solarisation, petits tunnels</p> <p>balayés et secs, pliés et roulés</p> <p>secoués, pliés et roulés</p> <p>nettoyées et découpées</p> <p>nettoyés et pliés</p>  <p>ficelés en sac* ou en boule</p> <p>pliées roulés</p> <p>Isoler les films clairs des films sombres</p>	<h3>Ficelles plastiques</h3>  <p>Conditionnement des fourrages, palissage vigne et horticulture</p> <p>propres</p>  <p>en sac de 250 L</p>	<h3>Filets balles rondes</h3>  <p>Conditionnement balles rondes</p> <p>secoués</p>  <p>en sac de 250 L</p>
--	---	---

NE PAS MÉLANGER

PPNU



Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables

dans l'emballage d'origine



leur emballage si en mauvais état
avec mention "à détruire"

Lors de ces collectes, une attestation de remise de déchet vous est délivrée : elle justifie la bonne gestion de vos déchets. D'autres filières existent mais renseignez-vous sur la destination des déchets, le dépôt en déchetteries dans la benne des encombrants par exemple ne permet pas leur valorisation.